

CARNETcollégial

fneeq 

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

no 7 février 2009



DANS CE NUMÉRO

| Profession enseignante | Gouvernance à la
sauce privée | Préparer la prochaine négo |
Rapport de la CÉEC | Nouvelles en bref |
| Manifeste *Faire de l'éducation publique*
la *priorité nationale du Québec* |

Nouvelle obstruction de la Fédération des cégeps



PHOTO : MICHEL GIROUX

La Fédération des cégeps se vante bien haut, sur toutes les tribunes disponibles, de vouloir contribuer au développement du Québec. Elle plaide pour l'innovation, pour l'international, pour que le gouvernement compte sur les cégeps afin de relancer l'économie. Bien. Elle nous invite aussi à être des « partenaires » et à échanger sur l'avenir des cégeps. Mais parallèlement, elle cache mal son entêtement à ne pas reconnaître la dimension fondamentale de la profession enseignante : l'enseignement, sa planification et les multiples facettes de la relation avec les étudiantes et les étudiants.

Plusieurs parmi nous conclurent au mépris de la part de la Fédération des cégeps à l'endroit des enseignantes et des enseignants. C'est à ses représentants et aux directions de collège de démontrer le contraire. Nous croyons qu'en s'obsti-

nant à ne vouloir reconnaître que ce qui fait son affaire, la Fédération des cégeps est en train de se mettre à dos non seulement les fédérations syndicales, mais aussi et d'abord, le personnel enseignant dans les collèges, premier artisan de la mission d'un cégep.

Depuis le refus de la prolongation de la convention collective, il y a six ans, les syndicats ont, à répétition, fait la démonstration de l'alourdissement de la tâche inhérente à l'enseignement. Pour combattre cette évidence, un leitmotiv d'une condescendance à peine voilée nous était présenté : votre tâche n'a pas augmenté avec la réforme, elle a seulement « évolué » !

À deux reprises, lors de la dernière négociation qui s'est soldée par un décret en 2005 et avant l'attribution des transferts fédéraux l'an dernier, les représentantes et les représentants de la Fédération des cégeps ont tout fait pour que les maigres ressources injectées dans le réseau ne puissent venir soulager directement la tâche des profs dans leur classe. Voilà maintenant qu'ils font de l'obstruction systématique au groupe de travail paritaire sur la profession enseignante, empêchant toute avancée sérieuse à la suite du portrait convenu en avril 2008 au sujet de la profession.

Passons sur le fait que plus de 90 % des conseils d'administration admettaient au printemps 2008 la nécessité de valo-

riser la profession enseignante. Vu de l'extérieur, on dirait bien que les directions de collèges ont deux discours : un à l'adresse des profs dans les collèges et un autre par le biais des représentants de leur association patronale !

Les prochaines négociations ne peuvent pas s'engager de cette manière. La FNEEQ appelle la Fédération des cégeps à rompre avec la pratique de s'arroger seule le pouvoir de décider des modalités d'attribution des nouvelles ressources enseignantes, particulièrement lorsque celles-ci contribuent plutôt à alourdir la tâche.

Enseigner au collégial... Portrait de la profession enseignante montre amplement à quel point la réalité a changé et commande une révision de la prise en compte des multiples facettes du travail de toutes les enseignantes et de tous les enseignants dans la convention collective. La Fédération des cégeps et les fédérations syndicales ont un rendez-vous au sujet des ressources à l'enseignement et pour réussir cette rencontre, la Fédération des cégeps doit dire à la table de négociation ce qu'on nous laisse croire par ailleurs dans d'autres forums.

Ronald Cameron,
président de la FNEEQ

SOMMAIRE

- 3 Une gouvernance à la sauce privée
- 4 Préparer dès maintenant la prochaine négociation
- 6 Rapport de la CÉEC
- 7 Nouvelles en bref
- 8 Manifeste Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec

CARNET COLLÉGIAL est une publication de la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente près de 25 000 membres dans les cégeps, établissements privés et universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN

1601, avenue De Lorimier,
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2241 • Téléc. : 514 598-2190
fneeq.reception@csn.qc.ca • www.fneeq.qc.ca

Comité de rédaction : Ronald Cameron, Micheline Thibodeau, Jean Trudelle et France Désaulniers.
• Révision : Gaétane Gaumont • Photo de la couverture : Michel Giroux • Graphisme : Brunel Design • Impression : Quadriscan • Tirage : 11 000 exemplaires • Dépôt légal : Bibliothèque et archives du Québec, Bibliothèque et archives du Canada

Cette publication est imprimée sur du papier québécois fait à 100 % de fibres recyclées postconsommation, provenant de la forêt urbaine, soit le recyclage en entreprise. Nous épargnons ainsi la coupe de plus de 7 arbres. Notre forêt nous tient à cœur.

Une gouvernance à la sauce privée

Avec l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire, la reconduction de Michelle Courchesne comme ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut apparaître comme un choix permettant de ne pas retarder l'action gouvernementale, en vue de valoriser le travail des enseignantes et des enseignants dans les réseaux de l'éducation. Mais il semble que ce ne soit pas sur cette question qu'elle veuille agir sans délais, mais plutôt sur la gouvernance des établissements postsecondaires, à partir des projets déposés avant le déclenchement des élections du 8 décembre 2008. Or, l'approche retenue est mal partie, comme le comité École et société le constatait dans un article préparé avant les Fêtes. Nous présentons ici des extraits de cet article. On trouvera, par ailleurs, un document plus exhaustif sur le site de la FNEEQ, document que la réunion du conseil fédéral a adopté comme première réflexion sur les deux projets de loi qui touchent les universités et les cégeps.



(...) Largement inspirés de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, les deux projets calqués l'un sur l'autre s'attaquent principalement aux conseils d'administration et pourraient, s'ils étaient adoptés tels quels, bouleverser la culture des communautés universitaire et collégiale, en remettant en cause notamment leur autonomie de gestion. Parmi les changements majeurs envisagés : une augmentation importante des membres dits « externes » sur les conseils d'administration – avec diminution conséquente des membres de l'interne, la création de nouveaux comités (éthique, vérification et ressources humaines) et un nouvel accent sur l'imputabilité. (...)

Un impact majeur dans les établissements d'enseignement supérieur

L'Université fonctionne, dans sa gestion, sur le principe de la collégialité et sur la base de consensus qui résultent de l'interaction entre les groupes qui composent la communauté universitaire. Or, c'est justement à cette collégialité que s'attaquent l'IGOPP et le projet de loi de la ministre. Ils visent la marginalisation de la communauté

universitaire dans les processus de prise de décision et menacent ainsi la culture universitaire, en concentrant les pouvoirs dans des conseils d'administration autoritaires et fermés, en réduisant les obligations de transparence gestionnaire envers la communauté universitaire tout en augmentant les contrôles gouvernementaux. Le projet de loi veut modifier l'équilibre de représentation sur les CA des membres issus de l'interne et y assurer une large prépondérance de membres extérieurs à la communauté, prétextant une véritable indépendance de ces derniers. Ce serait nuire profondément à l'institution universitaire que d'instaurer une gouvernance qui minimise à ce point la participation de toutes les composantes de la communauté aux orientations et à la réalisation des missions de l'Université. C'est là un déni de légitimité qui contribue à instaurer une culture du secret dans les CA, lesquels pratiqueront la cooptation auprès du monde des affaires pour assurer une gestion soi-disant plus « efficiente » des établissements.

Dans les cégeps, l'approche gouvernementale est la même. Exit du CA les parents, la direction des études

et les anciens étudiants : on veut imposer un CA comportant onze membres externes, ce qui n'est pas une bagatelle quand on connaît les difficultés qu'ont ces personnes à bien saisir les enjeux, la culture et la dynamique propres à un cégep. Comment y arriver en quatre ou cinq réunions administratives par année, sans compter la pile indigeste de documents à lire, à comprendre et à situer dans leur contexte? (...)

La FNEEQ préconise l'extension et le renforcement de la collégialité dans toutes les instances de décision des établissements d'enseignement supérieur. Le gouvernement profite du sous-financement des universités pour resserrer les mesures de contrôle et réduire la participation des acteurs internes à l'exercice des pouvoirs au sein des établissements. Une bonne gouvernance, à notre avis, repose à la fois sur la participation démocratique et l'expertise des membres de la communauté dont l'intérêt est de parvenir à des consensus et à des ajustements mutuels, fondements de la légitimité d'une saine gouvernance. Voilà qui nous semble plus prometteur que les conceptions véhiculées par l'IGOPP. ▲

Préparer dès maintenant la prochaine négociation !

On se souvient du 15 décembre 2005. Par décret, le gouvernement a interrompu abruptement la négociation, forçant une entente sur les matières sectorielles et décrétant les matières de la table centrale (retraite, salaires et droits parentaux). Pendant toute la négociation, et plus encore, la façon dont il en a décrété la fin, il a démontré son mépris envers ses employé-es. Qu'en est-il maintenant ? Si le contexte économique peut faire craindre la répétition du même scénario, nous croyons que plusieurs facteurs plaident toutefois en sens contraire !



PHOTO : MICHEL GIRoux

Par Micheline Thibodeau,
*déléguée à la coordination
du regroupement cégep*

À l'aube de cette nouvelle ronde de négociations, plusieurs facteurs nous portent à croire que l'histoire ne pourra pas nécessairement se répéter. Certains éléments de la conjoncture, qui nous amènent à ne pas envisager un scénario déterminé d'avance, seront présentés, débattus et analysés dans nos rangs au fil des prochaines semaines. Car, un facteur essentiel pour la réussite de cette négociation est d'amorcer, sans délai, cette appropriation de l'ensemble du processus de négociation et de ses enjeux, dans tous les syndicats et par tous les membres.

Plus important encore, nous devons dégager une vision claire et sentie du contexte de la prochaine négociation qui occupera énormément

de notre temps et mobilisera beaucoup d'énergie au cours des prochains mois.

En positif d'une conjoncture difficile

Rappelons d'abord la situation politique et juridique dans laquelle le gouvernement Charest se trouve. Il a perdu la bataille juridique de la loi 30, il a subi le blâme du BIT concernant le décret de 2005 et les recours juridiques au Québec sur cette loi sont toujours à venir d'ici l'amorce de la négociation. Dans ce contexte, il doit démontrer sa bonne foi.

C'est une des raisons qui a amené le gouvernement à inviter les organisations syndicales à participer à des discussions sur le régime de négociation. Les travaux, suspendus pendant la période électorale, reprennent au cours du mois de février. Nous verrons sous peu s'il existe une véritable volonté de négociation de la part du gouvernement.

Par ailleurs, la mise en place d'un large front commun est appelée maintenant par la plupart des organisations syndicales. Constitué de

la CSN, de la FTQ et du SIS¹, un front commun pour la prochaine ronde de négociations pourrait rassembler la très grande majorité des employé-es de l'État des secteurs public et parapublic. Des échanges se poursuivent en vue d'établir un protocole de fonctionnement et des discussions se tiennent pour définir la possibilité de mettre en place un protocole de non-maraudage qui permettrait de solidifier les liens entre les organisations.

Par ailleurs, concernant la conjoncture économique, rappelons que, dans les années passées, la volonté de contenir les dépenses publiques a amené des contraintes sur l'emploi et les salaires dans l'ensemble de la fonction publique et parapublique. Ces choix ont toujours des incidences majeures sur la qualité des soins de santé et des enseignements. À l'heure où les gouvernements augmentent les dépenses publiques, entre autres, dans les infrastructures, on doit prendre appui sur cette politique pour activer l'économie afin de démontrer que les services publics et l'éducation et leurs personnels peuvent et doivent faire partie de la sortie de crise.

Survol de la préparation dans les cégeps

Le regroupement cégep de la FNEEQ compte plus des deux tiers des enseignantes et des enseignants du réseau collégial. En raison de son caractère très représentatif, les positions qui seront dégagées dans les prochains mois, à partir des consultations des membres dans les cégeps, seront déterminantes dans la conduite de la négociation.

Le comité de négociation et de mobilisation est à l'œuvre depuis la rentrée de janvier. Il est formé de membres de syndicats ayant une expérience locale et nationale de la négociation. L'équilibre recherché, entre être branché sur les membres et l'expérience de négociation, est atteint. Le comité a amorcé ses travaux. Une tournée des syndicats est prévue à son plan de travail pour les prochaines semaines. Entendre les membres des syndicats et échanger avec eux figurent parmi ses priorités.

Les travaux de ce comité s'inscrivent dans la poursuite de ceux qui ont été entrepris par la FNEEQ depuis la fin abrupte de la dernière négociation. Autant en ce qui a trait à la lutte contre le décret qu'en vue de la préparation des syndicats. L'opération *Cap sur la relève* a donné lieu à plusieurs actions, dont une importante activité en vue d'une plus grande à l'intégration des nouvelles et des nouveaux enseignants à la vie syndicale. Plus



PHOTO : MICHEL GIROUX

sieurs guides à l'usage des membres ont été produits; mentionnons celui sur les droits des non-permanents et celui sur les droits parentaux, disponibles sur le site de la FNEEQ. Aussi, une session de formation est maintenant offerte annuellement aux nouvelles et aux nouveaux membres de comités exécutifs. Bref, entre les périodes de négociation, nous n'avons pas baissé les bras et avons travaillé sans relâche à dynamiser la vie syndicale.

La bataille de la profession enseignante au collégial

Le travail sur la profession enseignante, qui a mobilisé beaucoup d'énergie depuis le décret de 2005, se poursuit. Lors de la réunion du regroupement cégep des 29 et 30 septembre 2008, il fut convenu d'envisager la suite des travaux en lien avec la préparation de la prochaine négociation. Les résultats

de ces travaux serviront à orienter nos demandes concernant la tâche enseignante.

Aussi, parmi les causes des difficultés de recrutement dans les collèges, on trouve le retard salarial des professeur-e-s de cégep. Confirmé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour l'ensemble des employé-es de l'État, il nous faudra, au mérite de la valeur du travail de la profession enseignante, documenter de façon plus spécifique la situation salariale des enseignantes et des enseignants de cégep. Il est déjà clair qu'un rattrapage salarial s'impose.

Les structures de mobilisation se mettent en place, les consultations s'enclencheront sous peu. Comme dans toutes négociations, qu'elles soient nationales ou locales, l'affirmation manifeste de la détermination des enseignantes et des enseignants est incontournable. L'invitation est donc lancée à participer activement à cette préparation et cette mise en route de la négociation. ▲

1 Le Secrétariat intersyndical du secteur public (SISP) regroupe la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

La CÉEC conclut que la qualité est au rendez-vous du renouveau au collégial

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) a rendu publique, le 20 janvier dernier, son étude sur l'évaluation de programmes du renouveau de l'enseignement collégial. On constate un changement de ton certain dans l'approche que la CÉEC avait empruntée, il y a quelques années. La commission témoigne de manière plus positive de la qualité du travail de formation dispensée dans le réseau collégial. En effet, on peut constater l'insistance avec laquelle la commission valorise les avancées au lieu d'orienter les projecteurs sur les difficultés.

Par **Ronald Cameron**

Toutefois, il est important de rappeler que l'implantation de la réforme au collégial entreprise à partir de 1993 avait suscité de vives réactions et que le débat n'est toujours pas terminé sur plusieurs aspects, notamment l'approche par compétences et la décentralisation pédagogique. Aussi, l'ensemble de la réforme a aussi eu des conséquences en classe et des impacts sur la charge de travail des enseignantes et des enseignants.

La commission revendique que *l'évaluation des apprentissages des étudiants* soit une *priorité d'intervention*, et que les relations avec les entreprises pour les programmes techniques ainsi que celles avec les universités pour les programmes préuniversitaires soient renforcées. Il importe de rappeler à ce propos que l'enseignement repose selon nous sur une obligation de moyens et non sur une obligation de résultats. L'implantation du « renouveau » pédagogique a exigé un surcroît de travail que nous avons de la difficulté à faire reconnaître.

Le personnel enseignant s'est engagé au cours de toutes ces années à favoriser le succès des études collégiales des étudiantes et des étudiants. Et nous saluons la position de la commission de reconnaître qu'ils *reçoivent une formation de qualité*. Toutefois, pour que les recommandations puissent s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, il importe que les enseignantes et les enseignants reçoivent l'appui nécessaire par le biais d'une reconnaissance plus complète de leur travail et un renforcement des moyens pour ce faire. ▲

Exclusivement réservé aux membres

L'assurance d'avoir **PLUS** de privilèges

AUTO **HABITATION** **VR**

PLUS d'économies sur vos primes d'assurance automobile et habitation

Nouveau Des réductions s'appliquent maintenant sur vos véhicules récréatifs.

Concours d'assurance automobile
Règlements disponibles à la Vice-présidence marketing

fneeq CSM

La Capitale
assurances générales
CABINET DE RÉGIMÉS DE DÉPENSES

Sans frais : 1 866 551-2643 • Montréal : 514 788-3528 • www.lacapitale.com

Nouvelles en bref

28^e Congrès de la FNEEQ Une solidarité enseignante en mouvement

Le 28^e Congrès de la FNEEQ aura lieu en mai prochain au Mont Saint-Anne, tout près du lieu de fondation de la FNEEQ, au Lac-Beauport. Ce congrès revêt un caractère particulier car, en 2009, nous célébrons le 40^e anniversaire de fondation de la fédération. En effet, la FNEEQ est née en 1969, de la volonté des syndicats des établissements d'enseignement classique et technique, ainsi que de jeunes syndicats enseignants des cégeps, de se regrouper et de fonder une fédération appelée à être un outil politique pour le personnel enseignant sur le plan professionnel et liée à une organisation ouvrière confédérale. Depuis, la FNEEQ a connu une progression importante en enseignement supérieur, en accueillant notamment les nouveaux syndicats des chargé-e-s de cours des universités.

La célébration que nous souhaitons réaliser veut en être une pour celles et ceux qui ont contribué à bâtir la FNEEQ depuis 1969. Nous avons prévu, pour ce faire, un événement qui permettra

à nombre d'entre eux de se retrouver avec les délégations syndicales qui participeront à ce congrès. Mais nous ne voulons pas axer le prochain congrès seulement sur l'histoire de la FNEEQ. Nous voulons aussi valoriser l'implication et l'engagement des nouvelles générations militantes, celles qui feront son histoire pendant... les 40 prochaines années, au moins !

Centre d'études du Mont-Tremblant L'enseignement dispensé relève de l'en- seignement régulier

Dans un jugement rendu public le 21 novembre 2008, l'arbitre Jean-Marie Lavoie a donné raison à la partie syndicale et reconnu que l'enseignement dispensé au *Centre d'études collégiales de Mont-Tremblant* relevait de l'enseignement régulier. Il ordonne au Collège d'appliquer à ce Centre toutes les dispositions de la convention collective pertinentes en la matière. Les activités y ont débuté en septembre 2008, mais aucune entente n'était intervenue entre la FNEEQ et le Comité patronal de négociation des collèves (CPNC) concernant les conditions de travail du per-

sonnel enseignant. La FNEEQ, qui avait à cœur la mise en route de ce sous-centre, avait fait de nombreuses représentations auprès du CPNC sur la pertinence d'une entente pour ce cas particulier. Pour la FNEEQ, le fait que les activités d'enseignement relèvent de l'enseignement régulier était une évidence. Nous avons toujours cherché à tenir compte de la réalité des établissements, sans sacrifier les conditions de travail.

www.lescegeps.com Le Portail de l'ensei- gnement collégial

Mis en ligne récemment, ce site vise à promouvoir l'apport singulier des cégeps au système d'éducation et à la société québécoise. Vous pouvez y contribuer, puisque le *Portail du réseau collégial* est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui y enseignent, qui soutiennent la réussite étudiante, qui y étudient ou qui contribuent ou ont contribué à son essor ou, bien sûr, qui s'y intéressent. Il offre un éventail des réalisations et plusieurs documents écrits ou multimédias intéressants, qui restent encore aujourd'hui méconnus ou difficiles d'accès, y sont publiés. Faites-en un de vos favoris !

29^e COLLOQUE ANNUEL
AQPC

pour des
apprentissages durables

3, 4 et 5 juin 2009
Hôtel Delta à Trois-Rivières

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Téléphone : 819 371-9277
Télécopieur : 819 371-1265
colloque@aqpc.qc.ca

www.aqpc.qc.ca

Une première en éducation !

Onze organisations syndicales et étudiantes, représentant un demi-million de personnes qui travaillent ou qui étudient dans le réseau de l'éducation, du préscolaire à l'université ont rendu public un manifeste intitulé *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec* en novembre 2008.

Si en prémisses, les organisations signataires partagent leur vive inquiétude quant à l'avenir du réseau de l'éducation, elles mettent en avant dix propositions qui ont fait l'objet d'un fort consensus et qui sont de nature à permettre au Québec de pouvoir faire face aux nouveaux défis en la matière.

Agir maintenant

Le manifeste incite à agir rapidement, car le projet éducatif démocratique et le développement de l'éducation publique ne sont plus de véritables priorités pour l'État québécois, qui a abandonné le développement aux valeurs et aux modèles de l'entreprise privée. Le sous-financement dont souffre depuis trop longtemps l'ensemble du réseau de l'éducation le démontre amplement et accentue le problème. Bien sûr, des pas de géant ont été accomplis en matière de scolarisation et d'accès à une éducation de qualité, mais le dogme du déficit zéro et la désresponsabilisation de l'État menacent le projet éducatif démocratique du Québec depuis plusieurs années.

Il est intolérable qu'un élève sur trois quitte le secondaire sans diplôme, que des Québécoises et des Québécois ne possèdent pas le seuil minimal pour fonctionner ai-



sément dans la société et que le Québec se retrouve dans le peloton de queue des provinces en ce qui a trait à la participation des adultes à des activités de formation en milieu de travail.

« Pour les partenaires signataires de cette déclaration, faire de l'éducation publique la priorité nationale, c'est choisir d'investir avec détermination dans notre avenir collec-

tif et se donner les moyens d'affronter avec confiance les défis du XXI^e siècle. C'est sans hésiter que le Québec doit s'engager dans cette voie ».

La coalition poursuivra ses travaux de sensibilisation au cours des prochains mois. On peut consulter le document sur www.fneeq.qc.ca ▲

Jean Trudelle